

Comprendre les Comptabilités Socio-Environnementales

Fiche n°13

Regarder TOUS les impacts, et pas uniquement ce que l'on fait de bien

Enjeu : La préservation des humains et des écosystèmes est-elle possible si on n'admet pas des obligations à leur égard ? Les dégradations peuvent-elles cesser si le résultat des entreprises n'en tient pas compte ?



- Les entreprises sont le plus souvent évaluées d'après leur patrimoine et leur résultat. Leur mouvement naturel est de vouloir présenter le moins de dette possible, le plus de sources de valeur possible, et un résultat le plus élevé possible.
 Ainsi les entreprises sont prêtes à reconnaître la nature et les hommes comme une richesse, mais pas leur dette envers eux.
- Appelées à rendre compte de leurs impacts, les entreprises sont conduites à analyser le cycle de vie de ce qu'elles produisent en indiquant les externalités négatives. Portées par un mouvement naturel de valorisation, elles sont également tentées de mettre en avant leurs impacts positifs. Si leur utilité sociale et sociétale est souvent réelle, il faut craindre tout raisonnement de compensation entre les impacts négatifs et positifs.



Comprendre les Comptabilités Socio-Environnementales

Fiche n°13

Regarder TOUS les impacts, et pas uniquement ce que l'on fait de bien

- Il existe pour les êtres humains et les écosystèmes des seuils psychiques et biophysiques au-delà desquels les dégradations qu'ils subissent ne peuvent être réparées. La comptabilité des impacts positifs ne peut venir en compensation des impacts négatifs.
- Les organisations qui ont mis en place des modèles de production plus exigeants et plus vertueux que la moyenne sont les plus volontaires pour mettre en place une comptabilité qui prenne en compte les enjeux sociaux et environnementaux de leur activité. Mais dans un système construit sur la performance, elles attendent que ces comptabilités nouvelles valorisent ce qu'elles font de « bien », et que leur résultat s'en trouve amélioré. Or une comptabilité au service de la préservation du vivant ne peut pas être construite sur la culture du résultat financier.
- On parle de plus en plus d'entreprises ou d'une finance « à impact » pour désigner ces acteurs économiques qui font le choix d'une contribution positive et qui ont à cœur d'en faire un facteur de différenciation. Si la contribution positive à la prise en compte et à la résolution de problèmes sociaux (handicap, égalité homme-femme, santé, etc.) ou environnementaux (changement climatique, perte de biodiversité, pollution plastique, etc.) sont indispensables, les entreprises qui s'y engagent ne peuvent s'exonérer de prendre en compte les impacts négatifs que leur activité continuent de générer. Non parce qu'elle seraient « mauvaises, mensongères ou mal attentionnées », mais parce que toute activité économique provoque des dégradations.
- Le modèle de comptabilité élargie CARE a pour objectif que des actions de préservation, si elles sont possibles, soient menées en face de tous les facteurs de dégradation. En adoptant CARE les organisations ne peuvent distribuer de résultat qu'à condition d'une solvabilité financière, environnementale et sociale.